

T.P. 1.11 BOUILLIE BORDELAISE

Le mildiou est un champignon-algue invisible à l'œil nu qui se caractérise sur le dessus des feuilles de vigne par des taches jaunes-vertes. Elles ressemblent à des taches d'huile et des zones d'aspect grillé.



En revanche, sur le dessous des feuilles, on remarque un feutrage blanchâtre. Les grains de raisin, eux, brunissent et se dessèchent.

La bouille bordelaise (sulfate de cuivre) est parfaite pour le traitement des vignes. C'est un excellent fongicide à pulvériser à raison de 15g par litre.

1/. Déterminer la masse de sulfate de cuivre à dissoudre pour préparer 50 mL de solution pour traiter les vignes.

2/. Rédiger le mode opératoire de préparation de cette solution.

3/. Réaliser la préparation de la solution par dissolution de sulfate de cuivre solide.

La bouillie bordelaise est autorisée en agriculture biologique si elle contient entre 10 et 20 g de sulfate de cuivre par litre.

Un maraîcher pratiquant l'agriculture biologique trouve dans sa grange un bidon sur lequel figure la seule indication « bouillie bordelaise ».

4/. Proposer un mode opératoire détaillé permettant au maraîcher de savoir s'il peut utiliser cette solution pour traiter ses cultures.